

- Qualification et expérience du personnel
- Moyens logistiques
- Méthodologie
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner et être attributaire de l'unique lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *de 90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr; tel : 675464957/675320563.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le MO/MOD au numéro (+237) 675464957/675320563.

Fait à Zina, le **26 JAN 2026**

Le Maire

Copies :

- DDMINMAP/LC
- ARMP/EN
- CIPM DE ZINA
- Affichage / chrono



Djibri Aktaï Alao

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de l'absence de l'attestation de catégorisation ;
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées;
- du non-respect de 20 critères d'évaluation;
- *de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;*
- *du non-respect du format de fichier des offres ;*
- *l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;*
- de l'absence de possession d'un matériel minimum (liste à préciser par le maître d'Ouvrage et à déterminer en propre ou en location) ;
- de l'absence de la charte d'Intégrité ;
- de l'absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales.
- Absence de l'attestation de catégorisation

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).



avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de 50 000 F (cinquante mille francs) CFA, payable auprès de la Recette Municipale de ZINA ou au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

-L'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Zina, au plus tard le **23 FEV 2026** à **09**..... heures, heure locale et devra porter la mention et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C ZINA/CIPM/2026 DU **26 JAN 2026.....**
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE VINGT-CINQ
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA,
REGION DE L'EXTREME NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- *les plis non-conformes au mode de soumission ;*
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.



Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **23 FEV 2026** à **10h**....., heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage dans la salle des délibérations de la Commune de Zina sise à Zina.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC .

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de *trois (03)* mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local de l'exercice 2026.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à un million (1 000 000) Francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables dans les services de la Commune de ZINA. BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675320563, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune de ZINA, BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675 32 05 63 dès publication du présent

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE ZINA

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

ZINA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C-ZINA/CIPM/2026 DU 26 JAN 2026

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE VINGT-CINQ
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du budget de l'EXERCICE 2026, le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de Vingt-cinq lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations à exécuter réparties en un lot sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres:

Lot	Objet	Localités
1	Réalisation de Vingt-cinq (25) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina	Gouba (02), Misdé (02), Bagdassi (02), Zagara (02), Abloukai (02), Djerme 1 (02) Drôme2 (02) ; Kadam (02), Daguain (02), Touakim (02), Skir-Ngodeni (02) et Ngodeni (03)

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 25 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot.

